

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 70030

Numéro SIREN : 430 026 724

Nom ou dénomination : 4 REV

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 4442

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE



A handwritten signature in black ink, slanted diagonally across the page. The signature appears to be "H. BLOUET".

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

C.G.2.A.

CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS

03 23 21 88 11



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

19
A L'ORIGINE
CENTRE COMMUN
JANUARY 1971



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	25 630		670
Constructions sur sol d'autrui	11 053		
Installations générales agencements aménagements des constructions	113 257		882
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 059 158		567 838
Installations générales agencements aménagements divers	118 885		1 847
Matériel de transport	190 232		45 076
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 419		1 307
Immobilisations corporelles en cours	94 914		3 856
TOTAL	2 619 917		620 806
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	8 033		7 750
TOTAL	13 033		7 750
TOTAL GENERAL	2 658 580		629 226

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			26 300	26 300
Constructions sur sol d'autrui			11 053	11 053
Installations générales agencements aménagements constr.			114 139	114 139
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 656		2 572 339	2 572 339
Installations générales agencements aménagements divers			120 733	120 733
Matériel de transport	6 577		228 731	228 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 501		30 224	30 224
Immobilisations corporelles en cours	4 040		94 730	94 730
TOTAL		68 774	3 171 949	3 171 949
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			15 783	15 783
TOTAL			20 783	20 783
TOTAL GENERAL		68 774	3 219 032	3 219 032

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 581	56		22 637
Constructions sur sol d'autrui	11 053			11 053
Installations générales agencements aménagements constr.	97 875	2 662		100 537
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 592 188	200 480	51 165	1 741 504
Installations générales agencements aménagements divers	106 423	2 836		109 259
Matériel de transport	67 463	36 324	6 577	97 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 358	1 594	3 501	28 451
TOTAL	1 905 359	243 897	61 243	2 088 014
TOTAL GENERAL	1 927 941	243 953	61 243	2 110 651

A L'ORIGINAL
CERTIFICAT D'AUTHENTICITE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	56				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 662				
Instal.techniques matériel outillage indus.	200 480				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 836				
Matériel de transport	36 324				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 594				
TOTAL	243 897				
TOTAL GENERAL	243 953				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	14 664	3 081	7 855		9 890
TOTAL	14 664	3 081	7 855		9 890
TOTAL GENERAL	14 664	3 081	7 855		9 890
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 081	7 855		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 585	1 085	1 500
Autres immobilisations financières	15 783	0	15 783
Clients douteux ou litigieux	15 482	15 482	
Autres créances clients	725 524	725 524	
Personnel et comptes rattachés	4 711	4 711	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 806	13 806	
Divers état et autres collectivités publiques	5 280	5 280	
Débiteurs divers	35 909	35 909	
Charges constatées d'avance	7 997	7 997	
TOTAL	827 077	809 794	17 283
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 235		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 841		

ORIGINAL
CERTIFICATE OF
MARRIAGE





ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	659 095	149 689	361 722	147 685
Emprunts et dettes financières divers	264	264		
Fournisseurs et comptes rattachés	451 863	451 863		
Personnel et comptes rattachés	177 809	177 809		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 250	92 250		
Taxe sur la valeur ajoutée	153 319	153 319		
Autres impôts taxes et assimilés	33 660	33 660		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	224 196	224 196		
Groupe et associés	264 431	264 431		
Autres dettes	14 269	14 269		
TOTAL	2 071 157	1 561 751	361 722	147 685
Emprunts souscrits en cours d'exercice	503 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	114 055			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	553			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements immobiliers	Linéaire	3 à 10 ans
Construction sur sols d'autrui	Linéaire	20 ans
Infrastructure de stockage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 20 ans
Agencements mobiliers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ COMME
VRAI

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FSSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	
- AAR RESEAU NET 2020	9 600
- AAR RFA CHRYTIENS 2022	8 551
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	
- FAE - PRESTA.BIM 2020	4 320
- FAE - CASERNE CHANZY	2 836
PERSONNEL -PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR - INDEMN IJ MME BOURRE	2 232
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR DETAXE CARBU 3T2021	2 662
- PAR DETAXE CARBU 4T2021	2 618
PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR INDEMN.SINISTRE DL-638-WC	766
- PAR INDEMN.SINISITRE CP-286-BK	290
Total	33 875

A L ORIGINAL
CERTIFICATE OF ADOPTION



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FSSEURS - FACT. NON PARVENUES	
- FNP RESEAU NET 2020	4 800
- FNP PRESTATIONS STEP 2021	13 000
- FNP COMM.SUR VENTES 2021	26 267
- FNP COTIS. RESEAU NET 2022	7 200
- FNP COMM.SUR VENTES 2021	5 449
ETAT - CHARGES À PAYER	
- FAP C.V.A.E. 2021	1 994
- FAP TAXE POLLUTION 2021	14 734
- FAP TAXE ESSIEU 2021	547
- FAP TAXE POLLUTION 2022	15 000
Total	88 991

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
- STOCK PLAQUETTES COMMERCIALES	597		
- STOCK PRODUITS ENTRETIEN	225		
- STOCK PDT RABC	376		
- STOCK PRODUITS VEHICULES	1 154		
- STOCK PRODUITS EAUTEX	369		
- CCA MAINTENANCE BODET	241		
- CCA MAINTENANCE ALPHA 3	198		
- CCA MAINTENANCE PARENT	600		
- CCA PRESTA.VIGILENCE	547		
- CCA ASSURANCES FLOTTE	2 846		
- CCA BPI - PRET 2020	190		
- CCA BPI - PRET 2022	589		
- CCA MASQUES	65		
Total	7 997		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			629 807	58 752	688 559
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			265 586	32 041	297 627
- dotations de l'exercice			78 726	13 314	92 040
Total			344 312	45 355	389 667
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			408 659	29 480	438 138
- exercice			119 635	14 932	134 567
Total			528 294	44 412	572 705
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			69 012	12 610	81 622
- entre 1 et 5 ans			37 587	2 655	40 242
Total			106 599	15 265	121 864
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			3 783	275	4 058
- entre 1 et 5 ans			1 300	313	1 613
Total			5 083	588	5 671

AL ORIGINAL
CERTIFICATE OF AUTHORITY

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE



DOSSIER FISCAL

C.G.2.A.

CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS

03 23 21 88 11

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME



Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 4 REV			14 RUE DE LA BLANCHISSERIE		
SIRET	4	3	0	0	2
	6	7	2	4	0
	0	0	2	0	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	BLANCHISSERIE - INDUSTRIES TEXTILES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal			0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
C.G.2.A. CHATEAU DE MAILLY 02007 LAVAL EN LAONNOIS Tél: 03 23 21 98 11			Tél:		
OGA/OMGA ☒ Viseur conventionné (cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné			Date:	02/03/2023	Lieu: SISSONNE
			Qualité et nom du signataire: GERANT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature LINCZOWSKI VINCENT		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

À L'ORIGINAL
CERTIFIÉ COMPOSÉ



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions		e		
autres que celles visées en (a),		f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)		

I. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
B.I.M 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE							
02150 SISSONNE	7 855	2022					
Mme LOPEZ ELISABETH 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2022					
M LINCZOWSKI VINCENT GRT 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2022	54 000		7 926		

J. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 4 REV

du 01/01/2022

Adresse 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE 02150 SISSONNE

au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	PRUDHOMMEAUX LOIC	TECHNICIEN	MAINTENANCE		9 ALLEE DE LA CHENAÏE			
2	BOITEL BEATRICE	RESPONSABLE	DE PRODUCTION		02000 LAON			
3	FALIZE FLORENT	CHAUFFEUR			127 LA SOUCHE			
4	DEHAYE YOANN	CHAUFFEUR			02150 SISSONNE			
5	LINCZOWSKI VINCENT	GERANT			19 RUELLLE DU GUE MAZIN			
6					02350 PIERREPONT			
7					8 RUE LEHAULT			
8					02250 MARLE			
9					1 VOIE MENSEUSE			
10					02160 BEAURIEUX			
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	42 007			42 007				42 007
2	39 449			39 449				39 449
3	35 446			35 446				35 446
4	33 382			33 382				33 382
5	54 000			54 000	7 926			61 926
6								
7								
8								
9								
10								
**	204 285			204 285	7 926			212 211

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	344
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	502
Total	846

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2022 (total col.9 + total col.10) 11	213 057	- de l'exercice 2022 11	36 258
- de l'exercice précédent 11	190 501	- de l'exercice précédent 11	(12 966)
Nom et qualité du signataire LINCZOWSKI VINCENT GERANT		A SISSONNE le 02/03/2023	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV
Adresse de l'entreprise : 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE 02150 SISSONNE
Durée de l'exercice : 12 mois
Année de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0

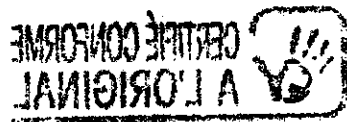
Exercice N clos le : 31 12 2022
N-1 : 31 12 2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	23 251	22 637
	Fonds commercial (1)	AH	AI	3 049	3 049
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	125 191	111 590
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 572 339	1 741 504
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	379 688	234 920
Immobilisations en cours	AV	AW	94 730	94 730	
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	5 000	5 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	2 585	2 585
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	15 783	15 783
TOTAL (II)		BJ	BK	3 221 617	2 110 651
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	669 234	669 234
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 500	1 500
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	741 007	9 890
	Autres créances (3)	BZ	CA	59 706	59 706
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 000	100 000
Disponibilités	CF	CG	572 078	572 078	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 997	7 997	
TOTAL (III)		CJ	CK	2 151 521	9 890
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	5 373 139	2 120 541
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	1 085	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances	

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :630.....000.....)	DA	630 000	630 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	63 000	63 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	434 363	408 053
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	54 078	26 310
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 181 440
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	659 095	269 650
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	264 695	263 529
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	451 863	297 790
	Dettes fiscales et sociales	DY	457 038	444 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	224 196	21 400
	Autres dettes	EA	14 269	1 771
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	2 071 157	1 298 534
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 252 597	2 425 897
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 561 751	1 122 359	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

1. 10/10/74

2. 10/10/74

3. 10/10/74

4. 10/10/74

5. 10/10/74

6. 10/10/74

7. 10/10/74

8. 10/10/74

9. 10/10/74

10. 10/10/74

11. 10/10/74

12. 10/10/74

13. 10/10/74

14. 10/10/74

15. 10/10/74

16. 10/10/74

17. 10/10/74

18. 10/10/74

19. 10/10/74

20. 10/10/74

21. 10/10/74

22. 10/10/74

23. 10/10/74

24. 10/10/74

25. 10/10/74

26. 10/10/74

27. 10/10/74

28. 10/10/74

29. 10/10/74

30. 10/10/74

31. 10/10/74

32. 10/10/74

33. 10/10/74

34. 10/10/74

35. 10/10/74

36. 10/10/74

37. 10/10/74

38. 10/10/74

39. 10/10/74

40. 10/10/74

41. 10/10/74

42. 10/10/74

43. 10/10/74

44. 10/10/74

45. 10/10/74

46. 10/10/74

47. 10/10/74

48. 10/10/74

49. 10/10/74

50. 10/10/74

51. 10/10/74

52. 10/10/74

53. 10/10/74

54. 10/10/74

55. 10/10/74

56. 10/10/74

57. 10/10/74

58. 10/10/74

59. 10/10/74

60. 10/10/74

61. 10/10/74

62. 10/10/74

63. 10/10/74

64. 10/10/74

65. 10/10/74

66. 10/10/74

67. 10/10/74

68. 10/10/74

69. 10/10/74

70. 10/10/74

71. 10/10/74

72. 10/10/74

73. 10/10/74

74. 10/10/74

75. 10/10/74

76. 10/10/74

77. 10/10/74

78. 10/10/74

79. 10/10/74

80. 10/10/74

81. 10/10/74

82. 10/10/74

83. 10/10/74

84. 10/10/74

85. 10/10/74

86. 10/10/74

87. 10/10/74

88. 10/10/74

89. 10/10/74

90. 10/10/74

91. 10/10/74

92. 10/10/74

93. 10/10/74

94. 10/10/74

95. 10/10/74

96. 10/10/74

97. 10/10/74

98. 10/10/74

99. 10/10/74

100. 10/10/74

ORIGINAL
COPIES CONFORME

5

IMMOBILISATIONS



RCEP N° 2054 2022

Page 32

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

(Ne pas repartir le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Uniquée

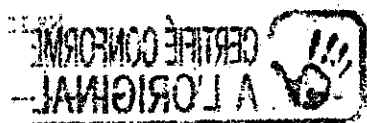
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consecu au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.									
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	25 630	KE		KF	670	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	M1		KM	11 053	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP	113 257	KQ	KR	882
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS	2 059 158	KT	KU	567 838	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	118 885	KW	KX	1 847	
		Matériel de transport *		KY	190 232	KZ	LA	45 076	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	32 419	LC	LD	1 307	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	94 914	LI	LJ	3 856		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM			
	TOTAL III		LN	2 619 917	LO	LP	620 806		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	5 000	8V		8W		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	8 033	1U		1V	7 750	
	TOTAL IV		1Q	13 033	1R		1S	7 750	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	2 658 580	0H		0J	629 226	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		à poste 1		à poste 2		3		4	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	26 300	LW	26 300	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR		MD	11 053	ME	11 053	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	114 139	MH	114 139	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	54 656	MK	2 572 339	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	120 733	
		Matériel de transport	IV		MP	6 577	MQ	228 731	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 501	MT	30 224	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	4 040	NA	94 730	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		
	TOTAL III		IY		NG	68 774	NH	3 171 949	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		
	Autres participations		IO		OX	5 000	OY	5 000	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	15 783	2F	15 783	
	TOTAL IV		I3		NJ	20 783	NK	20 783	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	68 774	OL	3 219 032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

C G 2 A





Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	22 581	PF	56	PG		PH	22 637
TOTAL I		RK	22 581	RM	56	RN		RO	22 637
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	11 053	PS		PT		PU	11 053
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	97 875	PW	2 662	PX		PY	100 537
		PZ	1 592 188	QA	200 480	QB	51 165	QC	1 741 504
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	106 423	QE	2 836	QF		QG	109 259
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QH	67 463	QI	36 324	QJ	6 577	QK	97 210
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	30 358	QM	1 594	QN	3 501	QO	28 451
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU	1 905 359	QV	243 897	QW	61 243	QX	2 088 014
TOTAL II		QU	1 905 359	QV	243 897	QW	61 243	QX	2 088 014
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 927 941	QP	243 953	QQ	61 243	QR	2 110 651

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages recap. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO				
TOTAL III		NL						NM						NO				
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW					Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY					Total général non vendu (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



11-11-11

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2052

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	2 585	UR	1 085	US	1 500				
	Autres immobilisations financières	UT	15 783	UV	0	UW	15 783				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 482		15 482						
	Autres créances clients	UX	725 524		725 524						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 711		4 711						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 806		13 806					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	5 280		5 280					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	35 909		35 909						
	Charges constatées d'avance	VS	7 997		7 997						
	TOTAUX		VT	827 077	VU	809 794	VV	17 283			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	3 235							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3 841							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	659 095		149 689		361 722		147 685		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	264		264						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	451 863		451 863						
Personnel et comptes rattachés		8C	177 809		177 809						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	92 250		92 250						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	153 319		153 319						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	33 660		33 660						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	224 196		224 196						
Groupe et associés (2)		VI	264 431		264 431						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 269		14 269						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 071 157	VZ	1 561 751		361 722		147 685		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	503 500	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	553		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	114 055	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

17

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

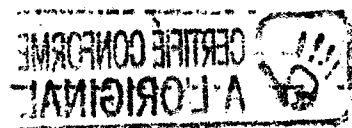
0-970687-19-7

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2022

[illegible]



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	212 432
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	28 726
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	183 706
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	183 706

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	88 478
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(I) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME

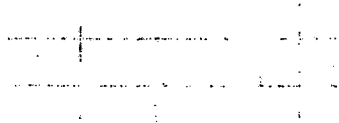
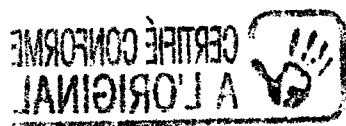


**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise :		SARL 4 REV										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	26 310		- Autres réserves	ZD	26 310						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I	OF	26 310		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	26 310					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	688 559	YQ	127 535	281 758							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	13 000	13 000							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	31 010	29 342							
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	18 946	20 645							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	38 019	20 671							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	30 266	21 131							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	820 664	621 837							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	951 904	726 625							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	22 121	19 944							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		YZ	66 830	53 323							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	88 951	73 267							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	685 704	570 570							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	338 953	225 571							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*			OB	1 096 746								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher 1 Sinon 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK								
				Plus-values à 19 %	JM								
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN								
				Plus-values à 19 %	JP								
				Imputations	JC								
				Imputations	JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	68 774	61 243		7 531
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					



B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	(7 531)	(7 531)				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			(7 531)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

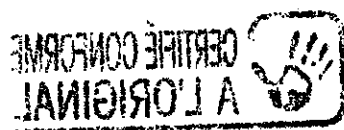


Figure 1. The effect of the concentration of the *Agaricus bisporus* spores on the growth of *Agaricus bisporus* on the substrate. The concentration of the spores was 10⁴ spores/g (a), 10⁵ spores/g (b), 10⁶ spores/g (c), 10⁷ spores/g (d), 10⁸ spores/g (e), 10⁹ spores/g (f), 10¹⁰ spores/g (g), 10¹¹ spores/g (h), 10¹² spores/g (i), 10¹³ spores/g (j), 10¹⁴ spores/g (k), 10¹⁵ spores/g (l), 10¹⁶ spores/g (m), 10¹⁷ spores/g (n), 10¹⁸ spores/g (o), 10¹⁹ spores/g (p), 10²⁰ spores/g (q), 10²¹ spores/g (r), 10²² spores/g (s), 10²³ spores/g (t), 10²⁴ spores/g (u), 10²⁵ spores/g (v), 10²⁶ spores/g (w), 10²⁷ spores/g (x), 10²⁸ spores/g (y), 10²⁹ spores/g (z), 10³⁰ spores/g (aa), 10³¹ spores/g (ab), 10³² spores/g (ac), 10³³ spores/g (ad), 10³⁴ spores/g (ae), 10³⁵ spores/g (af), 10³⁶ spores/g (ag), 10³⁷ spores/g (ah), 10³⁸ spores/g (ai), 10³⁹ spores/g (aj), 10⁴⁰ spores/g (ak), 10⁴¹ spores/g (al), 10⁴² spores/g (am), 10⁴³ spores/g (an), 10⁴⁴ spores/g (ao), 10⁴⁵ spores/g (ap), 10⁴⁶ spores/g (aq), 10⁴⁷ spores/g (ar), 10⁴⁸ spores/g (as), 10⁴⁹ spores/g (at), 10⁵⁰ spores/g (au), 10⁵¹ spores/g (av), 10⁵² spores/g (aw), 10⁵³ spores/g (ax), 10⁵⁴ spores/g (ay), 10⁵⁵ spores/g (az), 10⁵⁶ spores/g (ba), 10⁵⁷ spores/g (bb), 10⁵⁸ spores/g (bc), 10⁵⁹ spores/g (bd), 10⁶⁰ spores/g (be), 10⁶¹ spores/g (bf), 10⁶² spores/g (bg), 10⁶³ spores/g (bh), 10⁶⁴ spores/g (bi), 10⁶⁵ spores/g (bj), 10⁶⁶ spores/g (bk), 10⁶⁷ spores/g (bl), 10⁶⁸ spores/g (bm), 10⁶⁹ spores/g (bn), 10⁷⁰ spores/g (bo), 10⁷¹ spores/g (bp), 10⁷² spores/g (bq), 10⁷³ spores/g (br), 10⁷⁴ spores/g (bs), 10⁷⁵ spores/g (bt), 10⁷⁶ spores/g (bu), 10⁷⁷ spores/g (bv), 10⁷⁸ spores/g (bw), 10⁷⁹ spores/g (bx), 10⁸⁰ spores/g (by), 10⁸¹ spores/g (bz), 10⁸² spores/g (ca), 10⁸³ spores/g (cb), 10⁸⁴ spores/g (cc), 10⁸⁵ spores/g (cd), 10⁸⁶ spores/g (ce), 10⁸⁷ spores/g (cf), 10⁸⁸ spores/g (cg), 10⁸⁹ spores/g (ch), 10⁹⁰ spores/g (ci), 10⁹¹ spores/g (cj), 10⁹² spores/g (ck), 10⁹³ spores/g (cl), 10⁹⁴ spores/g (cm), 10⁹⁵ spores/g (cn), 10⁹⁶ spores/g (co), 10⁹⁷ spores/g (cp), 10⁹⁸ spores/g (cq), 10⁹⁹ spores/g (cr), 10¹⁰⁰ spores/g (cs), 10¹⁰¹ spores/g (ct), 10¹⁰² spores/g (cu), 10¹⁰³ spores/g (cv), 10¹⁰⁴ spores/g (cw), 10¹⁰⁵ spores/g (cx), 10¹⁰⁶ spores/g (cy), 10¹⁰⁷ spores/g (cz), 10¹⁰⁸ spores/g (da), 10¹⁰⁹ spores/g (db), 10¹¹⁰ spores/g (dc), 10¹¹¹ spores/g (dd), 10¹¹² spores/g (de), 10¹¹³ spores/g (df), 10¹¹⁴ spores/g (dg), 10¹¹⁵ spores/g (dh), 10¹¹⁶ spores/g (di), 10¹¹⁷ spores/g (dj), 10¹¹⁸ spores/g (dk), 10¹¹⁹ spores/g (dl), 10¹²⁰ spores/g (dm), 10¹²¹ spores/g (dn), 10¹²² spores/g (do), 10¹²³ spores/g (dp), 10¹²⁴ spores/g (dq), 10¹²⁵ spores/g (dr), 10¹²⁶ spores/g (ds), 10¹²⁷ spores/g (dt), 10¹²⁸ spores/g (du), 10¹²⁹ spores/g (dv), 10¹³⁰ spores/g (dw), 10¹³¹ spores/g (dx), 10¹³² spores/g (dy), 10¹³³ spores/g (dz), 10¹³⁴ spores/g (ea), 10¹³⁵ spores/g (eb), 10¹³⁶ spores/g (ec), 10¹³⁷ spores/g (ed), 10¹³⁸ spores/g (ee), 10¹³⁹ spores/g (ef), 10¹⁴⁰ spores/g (eg), 10¹⁴¹ spores/g (eh), 10¹⁴² spores/g (ei), 10¹⁴³ spores/g (ej), 10¹⁴⁴ spores/g (ek), 10¹⁴⁵ spores/g (el), 10¹⁴⁶ spores/g (em), 10¹⁴⁷ spores/g (en), 10¹⁴⁸ spores/g (eo), 10¹⁴⁹ spores/g (ep), 10¹⁵⁰ spores/g (eq), 10¹⁵¹ spores/g (er), 10¹⁵² spores/g (es), 10¹⁵³ spores/g (et), 10¹⁵⁴ spores/g (eu), 10¹⁵⁵ spores/g (ev), 10¹⁵⁶ spores/g (ew), 10¹⁵⁷ spores/g (ex), 10¹⁵⁸ spores/g (ey), 10¹⁵⁹ spores/g (ez), 10¹⁶⁰ spores/g (fa), 10¹⁶¹ spores/g (fb), 10¹⁶² spores/g (fc), 10¹⁶³ spores/g (fd), 10¹⁶⁴ spores/g (fe), 10¹⁶⁵ spores/g (ff), 10¹⁶⁶ spores/g (fg), 10¹⁶⁷ spores/g (fh), 10¹⁶⁸ spores/g (fi), 10¹⁶⁹ spores/g (fj), 10¹⁷⁰ spores/g (fk), 10¹⁷¹ spores/g (fl), 10¹⁷² spores/g (fm), 10¹⁷³ spores/g (fn), 10¹⁷⁴ spores/g (fo), 10¹⁷⁵ spores/g (fp), 10¹⁷⁶ spores/g (fq), 10¹⁷⁷ spores/g (fr), 10¹⁷⁸ spores/g (fs), 10¹⁷⁹ spores/g (ft), 10¹⁸⁰ spores/g (fu), 10¹⁸¹ spores/g (fv), 10¹⁸² spores/g (fw), 10¹⁸³ spores/g (fx), 10¹⁸⁴ spores/g (fy), 10¹⁸⁵ spores/g (fz), 10¹⁸⁶ spores/g (ga), 10¹⁸⁷ spores/g (gb), 10¹⁸⁸ spores/g (gc), 10¹⁸⁹ spores/g (gd), 10¹⁹⁰ spores/g (ge), 10¹⁹¹ spores/g (gf), 10¹⁹² spores/g (gg), 10¹⁹³ spores/g (gh), 10¹⁹⁴ spores/g (gi), 10¹⁹⁵ spores/g (gj), 10¹⁹⁶ spores/g (gk), 10¹⁹⁷ spores/g (gl), 10¹⁹⁸ spores/g (gm), 10¹⁹⁹ spores/g (gn), 10²⁰⁰ spores/g (go), 10²⁰¹ spores/g (gp), 10²⁰² spores/g (gq), 10²⁰³ spores/g (gr), 10²⁰⁴ spores/g (gs), 10²⁰⁵ spores/g (gt), 10²⁰⁶ spores/g (gu), 10²⁰⁷ spores/g (gv), 10²⁰⁸ spores/g (gw), 10²⁰⁹ spores/g (gx), 10²¹⁰ spores/g (gy), 10²¹¹ spores/g (gz), 10²¹² spores/g (ha), 10²¹³ spores/g (hb), 10²¹⁴ spores/g (hc), 10²¹⁵ spores/g (hd), 10²¹⁶ spores/g (he), 10²¹⁷ spores/g (hf), 10²¹⁸ spores/g (hg), 10²¹⁹ spores/g (hh), 10²²⁰ spores/g (hi), 10²²¹ spores/g (hj), 10²²² spores/g (hk), 10²²³ spores/g (hl), 10²²⁴ spores/g (hm), 10²²⁵ spores/g (hn), 10²²⁶ spores/g (ho), 10²²⁷ spores/g (hp), 10²²⁸ spores/g (hq), 10²²⁹ spores/g (hr), 10²³⁰ spores/g (hs), 10²³¹ spores/g (ht), 10²³² spores/g (hu), 10²³³ spores/g (hv

A L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3			
	différente (art. 39 quaterdecies	N-4			
	I ter et I quater du CGI)	N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

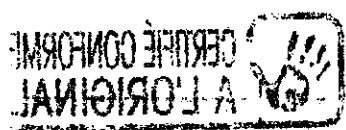
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REVNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

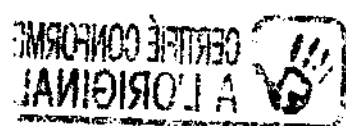


II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



formulaire obligatoire
(article 53A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	42
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	2
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	3 432 613
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	3 432 613
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	193
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	174 490
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	3 600
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	178 283
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	805 167
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	770 899
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	18 275
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	7 531
TOTAL 3		OJ	1 601 872
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	2 009 024
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	2 009 024
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 432 613
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	42
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2022
Date de cessation		GZ	31/12/2022
		HR	

* (1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-A CVAE-SD 3. Reportation des salaires et dans la notice n° 2059-NOU-SD 3. Cotisation locative des entreprises - qualification des entreprises

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

DGFIP N° 2059-F 2022

Page 46

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 REV

ADRESSE (voie) 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

CODE POSTAL 02150 VILLE SISSONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7 855
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	20
---	----	---	--	----	----

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination B.I.M

N° SIREN (si société établie en France) 317662013 % de détention 99.75 Nb de parts ou actions 7 855

Adresse : N° 14 Voie RUE DE LA BLANCHISSERIE

Code postal 02150 Commune SISSONNE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 54 078 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 54 078 euros

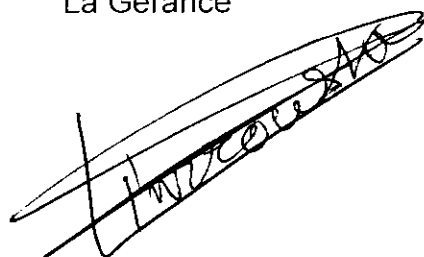
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 488 441 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 MAI 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. M. C. S. A. O.', is written over a diagonal line that spans across the 'Certifié conforme' and 'La Gérance' text.